



OUVERTURE DE LA CONCERTATION RÈGLEMENTÉE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DU SITE DU  
TERRAIN DES CIRCUITS A BLANQUEFORT.

La Présidente de Bordeaux Métropole informe le public que par délibération n° 2024-226 en date du 12 avril 2024, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé de l'ouverture d'une concertation sur l'opération d'aménagement du Terrain à Circuits à Blanquefort. La concertation se déroulera **du mardi 3 septembre 2024 au mardi 15 octobre 2024 inclus**.

L'intégralité des documents relatifs à cette concertation sera consultable, aux jours et heures d'ouvertures au public :

- A l'accueil de la mairie, 12 rue Dupaty, 33290 Blanquefort,
- Dans les locaux de Bordeaux Métropole - A l'accueil du Pôle Territorial Ouest situé 12-13 rue des Satellites, 33185 Le Haillan,
- Dans les locaux de Bordeaux Métropole - A l'accueil de l'immeuble Laure Gatet, 39-41 Cours du Maréchal Juin, 33 000 Bordeaux.
- en accès continu sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole <http://participation.bordeaux.metropole.fr>. Toutefois, en raison de procédures de maintenance du site, ce dernier ne pourra pas être consultable par le public les 23 et 24 septembre. Les citoyens souhaitant déposer une contribution durant ces deux jours, seront invités à le faire ultérieurement ou bien à utiliser les registres papiers mis à leur disposition dans les sites mentionnés ci-dessus.

Il est prévu une réunion publique durant la concertation.

Le public sera en outre informé, le plus tôt possible, du versement d'éventuelles pièces complémentaires au dossier de présentation.

A l'issue, le Conseil métropolitain approuvera le bilan de cette concertation. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

*Christine Bost*

*Présidente de Bordeaux Métropole*